

L'affaire des gribouillis, une tâche noire sur le bilan de Pierre Nkurunziza

Deutsche Welle, 18.05.2020 Alors que le Burundi s'apprête à aller aux urnes mercredi, l'affaire du gribouillage dans laquelle des jeunes coliers ont été arrêtés, restera un des tristes souvenirs du mandat du président sortant Pierre Nkurunziza. Selon les défenseurs des droits de l'homme, cette affaire illustre de manière tragique l'autoritarisme du pouvoir burundais qui s'en prend à des enfants et des adolescents.

Les premiers élèves emprisonnés suite au gribouillage des photos du président habitaient en province de Muramvya (l'ancienne capitale royale du Burundi). Aline Irakoze, avait 19 ans et était en neuvième année lorsqu'elle a été arrêtée en juin 2016. Après sa libération, deux mois plus tard, elle a changé d'école. Elle est désormais en dernière année lycéenne. "Je n'ai jamais compris ce qui m'est arrivé. Je n'aurais pas bien pu étudier si j'étais retournée. Si j'étais restée dans la même classe, je me serais toujours souvenue de mon incarcération. Maintenant, j'ai toujours certains de mes camarades me pointent encore du doigt en disant : c'est celle-là qui a été en prison, et ça me dérange beaucoup", témoigne l'adolescente. Absence de preuves Evariste Nsavyimana, un des parents dont les enfants ont été emprisonnés dans cette affaire de gribouillage, estime que ces enfants ont été accusés sans aucune preuve. "Il n'y avait pas de base légale. S'il y en avait eu, ils auraient dû accuser chacun individuellement", regrette-t-il. "Beaucoup d'entre eux ont été emprisonnés sans preuve et sur de simples soupçons parce que pour accuser quelqu'un il faut qu'il soit pris en flagrant délit, ou bien il faut avoir des charges suffisantes", ajoute Evariste Nsavyimana. La Fédération des organisations engagées dans le domaine de l'enfance au Burundi a pris le dossier en mains jusqu'à sa clôture en 2019. "Les enfants n'avaient aucun intérêt à gribouiller les photos du chef de l'Etat. Nous avons demandé aux autorités judiciaires de mener des enquêtes minutieuses pour éviter que les enfants soient des victimes gratuites. Heureusement, ces élèves sont retournés à l'école. Nous avons apprécié le courage et la bravoure des juges", explique Maître Jacques Nshimirimana, le président de cette fédération. L'affaire des gribouillages des photos du chef de l'Etat dans les manuels scolaires a concerné plus de 1.000 élèves depuis mai 2016 à l'échelle nationale. Ce dossier a été clôturé en 2019 avec la libération de tous ces élèves.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});